

# Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : VISTA PAINT SOFTENER  
Mise à jour : 02.05.2019  
Date d'édition : 21-05-2021

Version (Révision) : 101.5.0 (101.4.0)

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

VISTA PAINT SOFTENER  
BUTANONE ; N°CAS : 78-93-3 ; N°CE : 201-159-0 ; Numéro d'identification UE : 606-002-00-3 ; Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457290-43  
Identifiant unique de formulation : 2828-QOPP-P00H-9CXU

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

##### Secteurs d'utilisation [SU]

Utilisations industrielles

##### Catégorie de produits [PC]

PC 9 - Revêtements et couleurs, matériels de remplissage, enduits, diluants  
PC 35 - Produit de lavage et de nettoyage

#### Usages déconseillés

Ce produit ne doit pas être disponible pour le grand public / les consommateurs en tant que tels. Ce produit n'est pas recommandé pour des applications autres que les utilisations identifiées ci-dessus.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

VISTAPAINTE B.V.

Rue : Spiegelstraat 17

Code postal/Lieu : NL 2631 RS NOOTDORP

Téléphone : +31703694141

E-mail (personne compétente) : info@vistapaint.nl

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

NL - Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum NVIC - Bilthoven + 31 30 274 88 88 (Uitsluitend bereikbaar voor een behandelend arts in geval van een accidentele vergiftiging) // BE - Antigifcentrum - Brussel + 32 70 245 245 (een arts beantwoordt uw oproep) // BE - Centre Anti-poison - Bruxelles + 32 70 245 245 (un médecin répondra à votre appel) // D - Antigifzentrum (Duitsland - Berlin) : +49 30 450 653565 // S - Swedish Poisons Information Center 112 begär Giftinformationscentralen // UK - Ricardo-AEA (UK) : +44 (0)870 190 6777 // DK - Poison Information Center Denmark +45 82 12 12 12 // AT (Austria) - Vergiftungsinformationszentrale der Gesundheit Österreich GmbH Notruf-Telefon: +43 1 406 43 43 // NO - Norwegian Environment Agency / GiftinformasjonenTel: +47 22 59 13 00 // PL - Bureau for Chemical Substances +48 42 2538 400 // CZ - Ministry of Health of the Czech Republic +420267082257 // IT - Istituto Superiore di Sanità (ISS) +390649906140 // HU - Ministry of Human Capacities, Department for Chemical Safety // SK - National Toxicological Information Centre +421 2 5465 2307 // ES - Instituto Nacional de Toxicología y Ciencias Forenses (INTCF) +34 917689800 // TR - Ministry of Health Üniversiteler Mah. Dumlupınar Bulv. 6001. Cad. No:9 06800 Bilkent - Çankaya / Ankara- Turkey Telephone: +90 312 565 5212 / 5218 / 5222 //

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 2 ; H225 - Liquides inflammables : Catégorie 2 ; Liquide et vapeurs très inflammables.

Eye Irrit. 2 ; H319 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Catégorie 2 ; Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 ; H336 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Catégorie 3 ; Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

##### Pictogrammes des risques



# Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : VISTA PAINT SOFTENER  
Mise à jour : 02.05.2019  
Date d'édition : 21-05-2021

Version (Révision) : 101.5.0 (101.4.0)

Flamme (GHS02) · Point d'exclamation (GHS07)

## Mention d'avertissement

Danger

## Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.  
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P501 Éliminer le contenu / récipient dans une société de traitement des déchets agréée.

## Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges

Réservé aux utilisateurs professionnels.

## 2.3 Autres dangers

Aucune

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Nom de la substance : BUTANONE  
Numéro d'identification UE : 606-002-00-3  
N°CE : 201-159-0  
Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119457290-43  
n°CAS : 78-93-3  
Pureté : 100 % [masse]

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

#### Remarques générales

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Evacuer la victime de la zone de danger et l'allonger. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. En cas de perte de conscience, mettre la victime en décubitus latéral et consulter un médecin.

#### En cas d'inhalation

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Changer les vêtements souillés ou mouillés. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Appliquer une crème grasse.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

#### En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir. Après ingestion, rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

# Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : VISTA PAINT SOFTENER

Mise à jour : 02.05.2019

Date d'édition : 21-05-2021

Version (Révision) : 101.5.0 (101.4.0)

Vertiges Maux de tête Gêne oculaire Nausée Vomissement

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

mousse résistante à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre d'extinction Jet d'eau pulvérisée

##### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO2)

#### 5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection.

#### 5.4 Indications diverses

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la répandre dans les canalisations. Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse. Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel. Eloigner toute source d'ignition. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Assurer une aération suffisante. Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Bien nettoyer les surfaces contaminées.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir rubriques 8 & 13 de la fiche de sécurité

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage



#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Si l'aspiration locale n'est pas possible ou insuffisante, assurer dans la mesure du possible une bonne ventilation de la zone de travail. Utiliser la matière uniquement dans les endroits à l'écart d'une lumière nue, d'un foyer ou d'autres sources d'ignition.

##### Mesures de protection

Concevoir en règle générale tous les procédés de travail de manière à exclure les risques suivants: Inhalation des vapeurs ou brouillards/aérosols Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

##### Mesures de lutte contre l'incendie

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Mesures usuelles de la prévention d'incendie. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Prévoir une mise à terre des récipients, appareillages, pompes et dispositifs d'aspiration. Utiliser uniquement un outillage à protection antistatique (sans étincelles). Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

##### Mesures pour éviter la formation d'aérosol et de poussière

Veiller à aspirer les vapeurs/aérosols directement à l'endroit où ils se forment. Utiliser seulement dans des zones bien

# Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : VISTA PAINT SOFTENER  
Mise à jour : 02.05.2019  
Date d'édition : 21-05-2021

Version (Révision) : 101.5.0 (101.4.0)

ventilées.

## Précautions pour la protection de l'environnement

Protéger puits et canalisation d'une infiltration du produit.

## 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Aucune

## 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites au poste de travail

BUTANONE ; N°CAS : 78-93-3

Type de valeur limite (pays d'origine) : STEL ( EC )

Valeur seuil : 300 ppm / 900 mg/m<sup>3</sup>  
Version : 20-06-2019

Type de valeur limite (pays d'origine) : TWA ( EC )

Valeur seuil : 200 ppm / 600 mg/m<sup>3</sup>  
Version : 20-06-2019

Type de valeur limite (pays d'origine) : Valeur Exposé (8 heures) ( NL )

Valeur seuil : 590 mg/m<sup>3</sup>  
Remarque : H  
Version : 01-01-2013

Type de valeur limite (pays d'origine) : Valeur Exposé (15 min) ( NL )

Valeur seuil : 900 mg/m<sup>3</sup>  
Remarque : H  
Version : 01-01-2013

### 8.2 Contrôles de l'exposition



#### Protection individuelle

##### Protection yeux/visage

Lunettes avec protections sur les côtés

##### Protection de la peau

###### Protection des mains

Il n'existe pas de gant, quelque soit sa (ou ses) composition(s), qui donne une résistance illimitée à tout produit chimique (qu'il soit pur ou en mélange). Le temps de perméation doit être supérieure à la durée d'utilisation finale du produit. Suivre les instructions du fabricant de gants relatives à l'utilisation, au stockage, à l'entretien et au remplacement des gants. Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant. Toujours s'assurer que les gants sont exempts de défauts et qu'ils sont stockés et utilisés correctement. Les performances ou l'efficacité des gants peuvent être réduites par des dommages physiques / chimiques et un mauvais entretien. Des crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau ; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après le début de l'exposition.

**Modèle de gants adapté :** Gants à crispin

**Matériau approprié :** Caoutchouc butyle

**Temps de pénétration (durée maximale de port) :** 120 min

**Épaisseur du matériau des gants :** 0,5 mm

**Modèles de gants recommandés :** EN ISO 374

**Mesures de protection supplémentaires pour les mains :** Avant l'emploi, vérifier l'étanchéité/la perméabilité.

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : VISTA PAINT SOFTENER  
Mise à jour : 02.05.2019  
Date d'édition : 21-05-2021

Version (Révision) : 101.5.0 (101.4.0)

Ne pas porter de gants dans les endroits où fonctionnent des machines et outillages en rotation. Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé.

**Remarque** : Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

### Protection corporelle

Si vous portez des vêtements de travail appropriés, une blouse de travail n'est pas nécessaire. Si aucun vêtement de travail est porté, un ensemble ou une blouse de travail adaptée est nécessaire.

**Protection du corps appropriée** : Pour protéger d'un contact dermique direct, il est nécessaire de porter une protection corporelle (en plus des vêtements de travail habituels). Chaussures de sécurité résistant aux agents chimiques Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.

**Caractéristiques exigées** : antistatique. retardateur de flamme résistant à la chaleur

**Matériel recommandé** : Fibres naturelles (coton) fibres synthétiques résistantes à la chaleur

### Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.

#### Appareil de protection respiratoire approprié

DIN EN 12942:2009-02 Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: A

### Remarques générales

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Après le travail, utiliser des produits pour les soins de la peau.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Couleur:** Incolore

**Odeur:** Caractéristique

**Apparence:** Clair et exempt de sédiments

#### Caractéristiques en matière de sécurité

<b>Etat d'unité :</b>		Liquide	
<b>Conserver à l'abri du gel :</b>		Non	
<b>Point de fusion :</b>	( 1013 hPa )	-86 °C	
<b>Point d'ébullit. :</b>	( 1013 hPa )	78 - 80 °C	Par calculation
<b>Température de décomposition :</b>	( 1013 hPa )	Aucune donnée disponible	
<b>Point d'éclair :</b>		-7 °C	ASTM D 6450
<b>Température d'auto-inflammabilité :</b>		476 °C	Estimation
<b>Limites d'explosivité inférieure :</b>	>	1 Vol-%	Estimation
<b>Limites d'explosivité supérieure :</b>	<	11 Vol-%	Estimation
<b>Pression de vapeur :</b>	( 20 °C )	10,5 kPa	
<b>Masse volumique :</b>	( 20 °C )	0,804 - 0,808 g/cm <sup>3</sup>	
<b>log P O/W :</b>		Aucune donnée disponible	
<b>Seuil olfactif :</b>		Aucune donnée disponible	
<b>Vitesse d'évaporation :</b>		Aucune donnée disponible	
<b>Propriétés explosives :</b>		Aucune donnée disponible	

### 9.2 Autres informations

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles sans aucune donnée disponible implique non applicable dû à la nature du produit.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune information disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** VISTA PAINT SOFTENER  
**Mise à jour :** 02.05.2019  
**Date d'édition :** 21-05-2021

**Version (Révision) :** 101.5.0 (101.4.0)

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune

### 10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

### 10.5 Matières incompatibles

Alcalies (bases), concentré. Acide, concentré. Comburant, fortes.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Inhalation/contact avec les yeux: en hautes concentrations irritation des muqueuses, effect narcotique ainsi que diminut. du temps de réaction et sens de coordination possible. En cas d'inhalation longues de hautes concentrations, peuvent apparaître: maux de tête, étourdissement, nausée etc. Peut irriter les voies respiratoires.

#### Toxicité orale aiguë

Paramètre :	DL50 ( BUTANONE ; N°CAS : 78-93-3 )
Voie d'exposition :	Par voie orale
Espèce :	Rat
Dose efficace :	2737 mg/kg

#### Toxicité dermique aiguë

Paramètre :	DL50 ( BUTANONE ; N°CAS : 78-93-3 )
Voie d'exposition :	Dermique
Espèce :	Lapin
Dose efficace :	13 g/kg

#### Toxicité inhalatrice aiguë

Paramètre :	LC50 ( BUTANONE ; N°CAS : 78-93-3 )
Voie d'exposition :	Inhalation
Espèce :	Souris
Dose efficace :	40 mg/l

#### Corrosion

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune information disponible.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune information disponible.

##### Irritation des voix respiratoires

Aucune information disponible.

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

##### Sensibilisation cutanée

Aucune information disponible.

##### Sensibilisation respiratoire

Aucune information disponible.

#### Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

##### Cancerogénité

Aucune information disponible.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible.

##### Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : VISTA PAINT SOFTENER  
Mise à jour : 02.05.2019  
Date d'édition : 21-05-2021

Version (Révision) : 101.5.0 (101.4.0)

Aucune information disponible.

### Danger par aspiration

Aucune information disponible.

### 11.2 Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

### Données non-toxicologiques pour l'homme

Aucune information disponible.

### 11.4 Autres effets néfastes

Les contacts prolongés ou répétés avec la peau ou les muqueuses provoquent des irritations, rougissements, formations d'ampoules, inflammations de la peau etc. Exerce un effet dégraissant sur la peau. Aucune information disponible.

### 11.5 Informations complémentaires

Absence de données toxicologiques.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Toxicité aquatique

##### Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries

Paramètre :	EC50 ( BUTANONE ; N°CAS : 78-93-3 )
Espèce :	Daphnia magna (puce d'eau géante)
Paramètres d'évaluation :	Aiguë (à court terme) toxicité pour la daphnia
Dose efficace :	> 5000 mg/l
Temps d'exposition :	48 h

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradable.

#### Biodégradation

Paramètre :	Biodégradation ( BUTANONE ; N°CAS : 78-93-3 )
Taux de décomposition :	> 69 %
Durée du test :	28 Jours

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

### 12.6 Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Directive 2008/98/CE (Directive-cadre sur les déchets)

##### Avant utilisation conforme

##### Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

14 06 03\*

##### Après utilisation conforme

##### Opérations d'élimination

Éliminer en observant les réglementations administratives.

### 13.2 Informations complémentaires

Aucune

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

# Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Nom commercial du produit : VISTA PAINT SOFTENER  
Mise à jour : 02.05.2019  
Date d'édition : 21-05-2021

Version (Révision) : 101.5.0 (101.4.0)

UN 1193

## 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

ÉTHYLMÉTHYLCÉTONE

### Transport maritime (IMDG)

ETHYL METHYL KETONE

### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

ETHYL METHYL KETONE

## 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

### Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Classe(s) : 3  
Code de classification : F1  
Danger n° (code Kemler) : 33  
Code de restriction en tunnel : D/E  
Dispositions particulières : LQ 1 | · E 2  
Étiquette de danger :



3

### Transport maritime (IMDG)

Classe(s) : 3  
Numéro EmS : F-E / S-D  
Dispositions particulières : LQ 1 | · E 2  
Étiquette de danger :



3

### Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Classe(s) : 3  
Dispositions particulières : E 2  
Étiquette de danger :



3

## 14.4 Groupe d'emballage

II

## 14.5 Dangers pour l'environnement

Transport par voie terrestre (ADR/RID) : Non

Transport maritime (IMDG) : Non

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR) : Non

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

## 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## 14.8 Informations complémentaires

Transport par voie fluviale (ADN) : Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Réglementations EU

#### Autorisations et limites d'utilisation



# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** VISTA PAINT SOFTENER  
**Mise à jour :** 02.05.2019  
**Date d'édition :** 21-05-2021

**Version (Révision) :** 101.5.0 (101.4.0)

### Limites d'utilisation

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n° : 3, 40

### Directives nationales

#### Autres informations, restrictions et dispositions légales

Les restrictions mentionnées dans l'annexe XVII du règlement (CE) n°. 1907/2006 doivent être respectées.

#### Informations complémentaires

##### La substance/préparation figure dans les inventaires nationaux suivants

AICS DSL/NDL EINECS/ELINCS ENCS (Class 1 and 2) ISHL (JP) KECL NZIoC PICCS TSCA

#### Algemene BeoordelingsMethodiek (ABM), waterbezwaarlijkheid

Le système ABM 2016 n'est pas applicable pour ce produit selon l'évaluation ABM 2016 pour les substances et les mélanges.

#### ZZS stoffen

Aucun

### Réglementations internationales

Ce produit contient au max.: 806 g/l COV

Valeur limite en UE: 2004/42/IIB(a)(850)

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance.

### 15.3 Informations complémentaires

Document concernant les scénarios d'exposition est disponible

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

15. Limites d'utilisation

### 16.2 Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide des exigences d'information et évaluation de la sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

ABM Algemene Beoordelings Methodiek

ADR European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road

AC Article category

CSR Chemical safety report

CAS Chemical Abstracts Service

CLP Classification Labelling Packaging

DIN Duitse Instituut voor Normen

DMEL Derived minimum effect level

DNEL Derived No-Effect Level

DU Downstream user

DU-CSA Downstream user chemical safety assessment

ECHA European Chemicals Agency

EC50 Half maximal effective concentration

EINECS European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ERC Environmental release class

ES Exposure scenario

ESD Emission scenario document

EWC European waste Catalogue

EWL European waste list

GHS Globally Harmonised System

IMDG International Maritime Dangerous Goods Code

ISO International Standards Organisation

LC50 Median lethal concentration. The concentration causing 50 % lethality

LD50 Median lethal dose. The dose causing 50 % lethality

LEL Lower Explosion Limit

NOAEL No observed adverse effect level

NOEC No observed effect concentration

NOEL No observed effect level

OC Operational condition

# Fiche de données de sécurité

## conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

**Nom commercial du produit :** VISTA PAINT SOFTENER

**Mise à jour :** 02.05.2019

**Date d'édition :** 21-05-2021

**Version (Révision) :** 101.5.0 (101.4.0)

OEL Occupational exposure Limits  
PC Chemical product category  
PBT Persistent, bioaccumulative, toxic  
PNEC Predicted no-effect concentration  
PPE Personal protection equipment  
PROC Process category  
RMM Risk management measure  
REACH Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
SDS Safety data sheet  
STEL Short-term Exposure limit  
SU Sectors of use  
SVHC Substances of very high concern  
UC Use category  
UN United Nations  
VIB Veiligheidsinformatieblad  
vPvB Very persistent and very bioaccumulative  
ZZS Zeer Zorgwekkende Stoffen

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

### 16.4 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### 16.5 Indications de stage professionnel

Aucune

### 16.6 Informations complémentaires

Toutefois, nous n'avons pas connaissance des conditions de travail données de l'utilisateur et nous ne pouvons pas les contrôler. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires. Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.